

La volonté d'agir la force de réussir



Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Sommaire Énoncé de politique

Le défi des dix prochaines années

Amener progressivement le Québec, d'ici dix ans, au nombre des nations industrialisées comptant le moins de pauvreté. Tel est l'objectif que le gouvernement du Québec s'est fixé avec la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'atteinte de cet objectif exige l'engagement non seulement du gouvernement québécois, mais également des groupes représentatifs de l'ensemble de la société, dont les personnes et les collectivités davantage touchées par la pauvreté, afin d'agir à la fois sur les causes et les conséquences de la pauvreté.

Les valeurs de partage et de solidarité sont solidement ancrées chez les Québécoises et les Québécois, et ont guidé la mise en place de nombreux dispositifs du filet de sécurité sociale et économique. Au cours des 20 dernières années, un ensemble de gestes ont été posés pour permettre aux milieux locaux et régionaux de prendre en main leur développement, dont le plus significatif a été l'adoption de la Politique de soutien au développement local et régional. Soulignons également, au cours de cette période, la mise en place du programme Aide aux parents pour leurs revenus de travail (APPORT), qui s'inscrit dans les suites du Livre blanc sur la fiscalité des particuliers, pour valoriser le travail par une meilleure intégration de la fiscalité et des transferts.

Des gestes concrets pour lutter contre la pauvreté

Depuis 1994, plusieurs actions ont été entreprises pour lutter contre la pauvreté, notamment à l'issue du Sommet pour l'économie et l'emploi de 1996 ainsi que du Sommet de Québec et de la Jeunesse de 2000. Parmi ces actions, notons la mise en place du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, le soutien accru au développement des entreprises de l'économie sociale et la mise en place de programmes de soutien aux jeunes parents en situation de pauvreté et de vulnérabilité.

Au cours de cette même période, des mesures ont été prises pour améliorer la situation des travailleuses et des travailleurs à faible revenu. De plus, d'autres mesures ont été mises en place pour

prévenir la pauvreté et améliorer l'aide à l'emploi : le soutien à l'école montréalaise, la nouvelle *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale* ainsi que le Plan d'action en matière d'adaptation scolaire Agir tôt pour réussir.

Agir sur toutes les dimensions de la pauvreté

Toutefois, malgré les progrès réalisés, la persistance de la pauvreté au cours des dernières années, sa concentration chez certains groupes ou dans certains territoires plus vulnérables et les conséquences qui en découlent nous invitent à intensifier nos efforts. Ainsi, au cours des douze derniers mois, le gouvernement du Québec a marqué sa volonté d'agir sur toutes les dimensions de la pauvreté en annonçant un ensemble de mesures qui amèneront des investissements majeurs au cours des trois prochaines années. Ces investissements toucheront entre autres : la fiscalité, le logement et la revitalisation des quartiers, le développement de l'économie sociale et des territoires, la réussite scolaire, le soutien aux jeunes et aux familles, ainsi que la sécurité alimentaire.

La Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale s'inscrit en continuité avec l'ensemble des gestes posés par le gouvernement depuis 1994 pour lutter contre la pauvreté et dans le cadre d'une démarche plus large visant le développement social de l'ensemble du Québec. Elle s'inspire également des résultats recueillis lors de l'opération de mobilisation et de validation menée à travers le Québec, depuis un an, auprès de milliers de personnes de tous les secteurs d'activité.

La Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale propose des orientations qui se veulent les assises sur lesquelles cette stratégie repose et d'où découlera un plan d'action qui assurera l'atteinte de ces objectifs. Elle convie l'ensemble des Québécoises et des Québécois à investir à la fois collectivement et individuellement pour faire reculer la pauvreté et favoriser l'inclusion de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

Trois buts convergents

La Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale s'articule autour de trois buts convergents.

Améliorer la situation économique et sociale des personnes qui vivent dans la pauvreté et qui sont exclues socialement

D'abord, en favorisant la création et le maintien en emploi des personnes en mesure de travailler.

Ensuite, par l'accès aux services essentiels : santé, services sociaux, éducation, soutien à la famille et au logement, permettant ainsi à toutes et à tous de développer leur plein potentiel et de contribuer au mieux-être collectif.

Il faut également faire en sorte que les personnes qui travaillent et celles qui ne peuvent travailler, en raison de leurs limites, puissent disposer d'un revenu leur permettant de mener une vie digne et de participer pleinement à la vie sociale.

Finalement, en faisant en sorte que les personnes temporairement privées de revenus pour satisfaire leurs besoins essentiels soient soutenues adéquatement par l'État, à la fois financièrement et par des mesures d'aide à l'emploi.

Réduire les inégalités qui affectent plus particulièrement les personnes en situation de pauvreté

Les écarts de revenus peuvent nuire à la cohésion sociale quand l'individualisme et les valeurs de marché ne sont pas tempérés par une éthique sociale qui favorise entre autres :

- l'égalité entre les hommes et les femmes;
- la réduction des disparités régionales;
- l'accès aux compétences;
- l'accès à la santé et à la sécurité alimentaire;
- l'accès au logement et à un environnement sain et exempt de violence et d'insécurité;
- l'accès à des conditions de travail décentes;
- l'accès à des services ainsi qu'à des conditions de vie qui permettent aux parents d'assumer leurs responsabilités envers leurs enfants et qui permettent aux individus, à toutes les étapes de leur vie, de réaliser leur plein potentiel et d'être des citoyennes ou des citoyens à part entière.

Intervenir de manière globale en développant le sentiment de solidarité sociale

Promouvoir une nouvelle façon d'agir : celle d'un État qui considère :

- la personne dans sa globalité;
- les collectivités dans leur capacité de se prendre en charge;
- les partenaires comme coresponsables de l'action.

Cinq grandes orientations pour une action globale

Afin que La Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale soit basée sur une approche globale, elle est élaborée à partir de cinq grandes orientations.

1. Prévenir : avoriser le développement du potentiel des personnes

Une approche de prévention qui reconnaît que :

- le développement des compétences et du potentiel des individus a son point de départ dans la famille et se poursuit tout au long de la vie;
- l'accès à la formation constitue la clé d'une véritable citoyenneté;
- le développement des compétences occupe une place centrale dans toute stratégie vers moins de pauvreté;
- une maîtrise suffisante des compétences de base ainsi que l'acquisition de compétences professionnelles et techniques sont indispensables à l'insertion en emploi.

2. Renforcer le filet de sécurité sociale et économique

En faisant en sorte que :

- les personnes qui ne peuvent intégrer l'emploi parce qu'elles sont aux prises avec des contraintes sévères à l'emploi, les personnes qui travaillent à plein temps ou de manière soutenue ainsi que celles qui peuvent intégrer le marché du travail et qui recourent au programme d'assistance-emploi puissent améliorer leur revenu disponible selon des formules qui tiennent compte de leurs conditions.
- le logement puisse devenir un point d'ancrage pour rejoindre les personnes démunies et les soutenir dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle.

3. Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail

Une économie prospère qui offre des perspectives d'emploi, des régions ressources en santé, des collectivités rurales soutenues dans le développement de leur potentiel sont des conditions essentielles à un développement permettant de contrer la pauvreté.

Pour créer des perspectives d'emploi, il faut mettre à contribution :

- l'ensemble des mesures actives d'aide à l'emploi;
- es partenaires du marché du travail;
- le secteur de l'économie sociale;
- les organismes communautaires qui interviennent dans le domaine de la main-d'œuvre et de l'emploi.

Si l'emploi est le premier moyen de parvenir à l'autonomie dans notre société et le moyen privilégié, lorsque possible, pour lutter contre la pauvreté, on ne doit pas oublier qu'une partie de nos concitoyennes et de nos concitoyens, en raison de contraintes de divers ordres, ne peuvent emprunter cette voie. Il faut proposer des moyens concrets pour qu'elles et ils puissent se réaliser en contribuant à la société dans la mesure de leurs capacités.

Privilégier le travail, c'est aussi favoriser l'amélioration de la qualité des emplois de manière à ce que les personnes qui travaillent puissent disposer de revenus suffisants pour vivre décemment, mais aussi de conditions de travail assurant des protections à l'égard des risques d'exclusion et favorisant une meilleure conciliation de la famille et du travail.

4. Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société

Pour atteindre collectivement les objectifs fixés, la mobilisation de l'ensemble de la société québécoise est nécessaire. Agir sur les causes de la pauvreté, réduire les inégalités et favoriser l'inclusion de toutes et de tous constituent des objectifs largement partagés par l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Chaque groupe doit se sentir engagé dans cette tâche collective, et l'État, par des approches novatrices, doit créer les conditions de cette mobilisation en faveur des plus démunis.

Afin de permettre cette mobilisation :

- l'action citoyenne doit être facilitée, soutenue et encouragée partout où s'articulera la lutte contre la pauvreté;
- les initiatives locales et régionales doivent être soutenues, et les organismes et les ministères doivent appuyer les efforts de prise en charge locale de la pauvreté;
- la responsabilité sociale des entreprises doit être encouragée, reconnue et valorisée;

- les organismes communautaires doivent être associés davantage aux efforts d'intervention intégrée auprès des groupes les plus touchés par la pauvreté et aux mécanismes de prise en charge de la lutte contre la pauvreté à tous les paliers.

5. Assurer la constance et la cohérence de l'action à tous les niveaux

Diminuer la pauvreté et favoriser l'inclusion de toutes les Québécoises et de tous les Québécois exigeront une action non seulement vigoureuse, mais aussi constante. Partout, lors des rencontres tenues dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie, le même message est ressorti : contrer la pauvreté demande un engagement à long terme, des actions globales, des étapes mobilisatrices et des moyens de mesurer le chemin parcouru pour procéder, au besoin, aux ajustements requis.

Si la constance doit être l'un des leitmotivs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'intégration et la cohérence des actions constituent également un impératif pour agir efficacement.

Cette double préoccupation de constance de l'action et de cohérence de l'intervention doit se traduire par des gestes concrets à tous les paliers. Elle doit :

- permettre de soutenir de manière durable l'innovation;
- introduire les marges de manœuvre requises pour favoriser l'adaptation des programmes et des services aux besoins particuliers des femmes et des hommes ainsi que des collectivités;
- poursuivre le développement de la concertation et de la collaboration des intervenants tout en assurant une participation démocratique de tous les secteurs à cet effort collectif.

Une stratégie nationale

C'est sur la base de ces orientations et à partir des gestes concrets que le gouvernement du Québec a mis en œuvre depuis 1994 et plus intensément dans les douze derniers mois, que s'appuie la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette stratégie appelle à l'engagement et à la mobilisation de toutes les personnes qui désirent contrer la pauvreté et l'exclusion sociale, et qui veulent faire du Québec une société plus solidaire où chaque Québécoise et chaque Québécois auront tous les outils nécessaires pour vivre fièrement leur citoyenneté.